

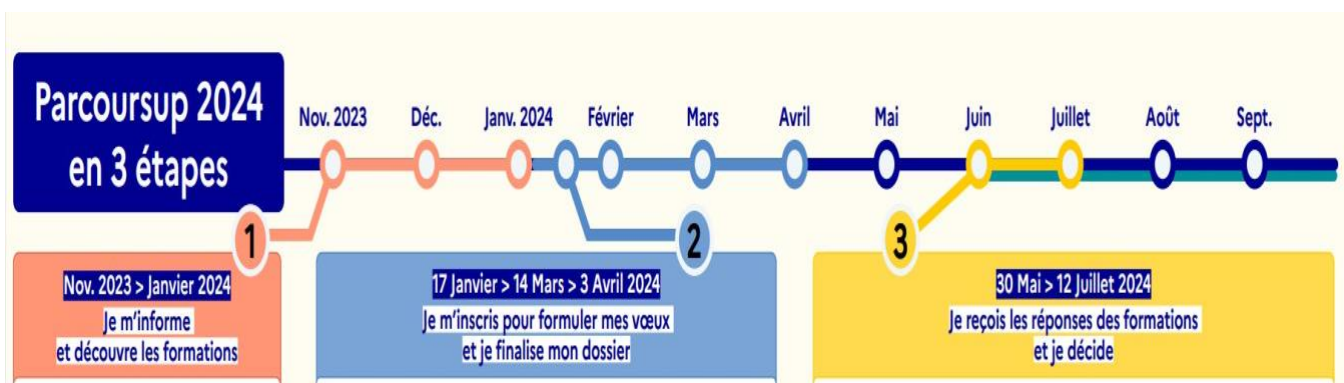
## INSCRIPTION PARCOURSUP 2024

### Sportifs de haut niveau

**Vous êtes sportif de haut niveau ou bénéficiant d'un statut particulier lié à votre pratique sportive si vous êtes dans l'une de ces situations :**

1. Inscrit sur les listes du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse, des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques en tant que SHN (Elite, Senior, Relève, Reconversion), Espoir ou Collectif national.
2. Non-inscrit sur une liste ministérielle mais inscrit dans une structure du PPF (Projet de Performance Fédéral) - CAF, CNAHN, CEx, CNR, CNE.

**Vous serez dénommé « SHN » dans ce document.**



**Si j'ai une question :** Je peux solliciter le référent suivi socio professionnel des sportifs de haut niveau de la FFN : Odile Petit et Laurence Venet, par mail : [odile.petit@ffnatation.fr](mailto:odile.petit@ffnatation.fr) et [laurence.venet@ffnatation.fr](mailto:laurence.venet@ffnatation.fr)

## Élèves « SHN »

<b>1<sup>ère</sup> étape (indispensable)</b>	<p>Je prépare mon orientation. Je définis <b>mon</b> projet (objectifs sportifs, formation professionnelle, vie personnelle). J'échange avec le professeur principal de mon établissement scolaire, la conseillère d'orientation, mon entraîneur, ma famille, RSSP de la FFN...</p> <p>Je définis une situation idéale, mon choix 1, mais aussi d'autres choix, si je ne suis pas retenue (jusqu'à 10 choix possibles).</p>
<b><u>Rappel</u></b>	<p>Le statut de « SHN » dans l'obtention de places dans une filière de formation, notamment sélective, doit avant tout bénéficier aux sportifs, <b>ayant un réel projet sportif de haut niveau en 2024-2025</b>. Le projet de formation doit être réfléchi et motivé par l'individu.</p> <p style="text-align: center;"><b>Le niveau scolaire requis pour tout étudiant dans les filières sélectives s'impose également au SHN.</b></p>
<b>A partir du 17 janvier je m'inscris :</b>	<p>Je fais valoir dans la rubrique <b>PROFIL dans parcoursup</b> ma qualité de sportif de haut niveau dans l'<b>onglet "Sportif/Artiste"</b>.</p> <p>Pour m'identifier, j'ai uniquement besoin de mon ID PSQS accessible sur ma fiche individuelle : <a href="https://www.portail-sportif.fr">https://www.portail-sportif.fr</a> (identifiant : prénom.nom, mot de passe : en cas d'oubli, je vais sur mot de passe oublié).</p> <p><b>Aucun sportif, sans ID PSQS ne pourra être identifié comme « SHN » sur Parcoursup.</b></p>
<b>Avant le 14 mars</b>	Je formule mes vœux.

<p><b>Avant le 3 avril</b></p>	<p>Je confirme mes vœux.</p>
<p><b>Avant le 15 mai</b></p>	<p><b>Si je change de structure d'entraînement (inscrite dans le PPF) et de rectorat en 2024-2025 :</b></p> <p>Je fais une <u>demande de dérogation de secteur</u> en qualité de sportif de haut niveau :</p> <p>1- dans l'onglet Vœu, rubrique secteur licence : « je demande une dérogation »</p> <p>2- je joins à cette demande <b>l'attestation du responsable de la structure du PPF</b> indiquant mon arrivée dans cette structure en 2024- 2025.</p>
<p><b>A partir du 30 mai</b></p>	<p>Si je n'ai pas d'affectation dans un établissement proche de mon lieu de pratique sportive, je peux faire une demande de réexamen de mon dossier.</p> <p>1- je saisis la commission d'accès d'enseignement supérieure (CAES) : <b>j'envoie un mail dans ma messagerie Parcoursup dans lequel je sollicite le droit au réexamen de mon dossier au motif d'être sportif de haut niveau.</b> Je précise mes choix par ordre de priorité.</p> <p>2- j'informe <b>Odile Petit et Laurence Venet</b>, par mail : <a href="mailto:odile.petit@ffnatation.fr">odile.petit@ffnatation.fr</a> et <a href="mailto:laurence.venet@ffnatation.fr">laurence.venet@ffnatation.fr</a> de ma demande de réexamen en précisant : mon nom, prénom, date de naissance, discipline, lieu d'entraînement en septembre 2024, numéro de téléphone portable, numéro Parcoursup, spécialités au baccalauréat, adresse postale indiquée dans Parcoursup, date du mail de réexamen envoyé via Parcoursup, vœu(x) d'affectation(s) demandé(s) par ordre de préférence et classement sur liste d'attente, documents communiqués dans Parcoursup justifiant de ma situation sportive. Je joins également toute autre information que je juge utile à la compréhension de ma situation.</p>
<p>Préparer son entrée en filière supérieure</p>	<p>Préparer mon projet c'est aussi anticiper mon projet de formation <u>avant la rentrée universitaire</u>. Il est possible d'obtenir des aménagements de formation en tant que sportif de haut niveau mais il est important que je me renseigne avant de m'inscrire dans une filière si ces aménagements sont possibles.</p> <p><b>Lorsque je serai accepté(e) dans une université ou une école, je devrais dans tous les cas faire connaître auprès de l'administration et/ou la direction ma qualité de « SHN » et présenter mon projet sportif (entraînements, objectifs) et mes échéances (calendrier sportif prévisionnel).</b></p>

